

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ctique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 7155

Société : R.A.P

SL261

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Gotra A.H.Z.R.D

09/07/1962

Date de naissance :

Adresse : Habituelle

Tél. : 06.35738080

Total des frais engagés : 810,6 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Omar BENNOUAN
Médecine Générale
Rue 65 N°53, 2^{me} Etg Passage Prince
Ettaâouine H. Hassani - Casablanca
Tél.: 0522 90 98 07

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 16/08/2021

Nom et prénom du malade : MERIEME LACHHER

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Inflammation articulaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/08/2011	C	—	150,00	Docteur Omar BENNOUAF Médecine Générale Rue 65 N°53, 2 ^{me} étg Passage Prince El Attâouine H. Hassani - Casablanca Tél.: 0522 90 98 07

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DIOURA A.I. Nouzha diplômée d'université de Bruxelles 102, Bd Oum Rabia - El Oulemia Casablanca Tél: 0522 90 17 15 - 101 80 20 101 80 20 101 80 20	10/08/2011	660,60

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

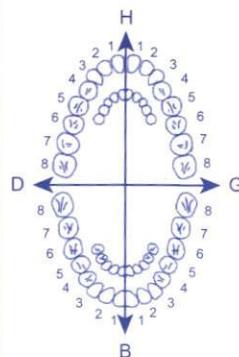
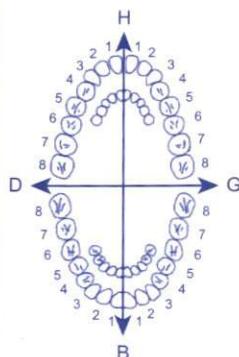
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Omar BENNOUNA

Médecine Générale
Echographiste

Diplômé d'Echographie Générale
de la Faculté de Médecine de Montpellier, France
Ex. Médecin des F.A.R
Attestation de DIU

الدكتور عمر بنونة

الطب العام

دبلوم في الفحص بالصدى
من كلية الطب بموبلي بفرنسا
طبيب سابق في القواة المسلحة الملكية
شهادة في وضع اللولب - العملية الصغيرة

Casablanca, le 16/08/21

Mme MERIEHE

LACHHEB

820⁰ vox cib

200 mg

1 gél 1/2

APRES
les repas

833⁰ Chondrosulf 400 mg

1 gél x 3 1/2

190⁰ Dolémio 589

5280 x 2 1 cp 1/2

oede s 1/2

660,60

Docteur Omar BENNOUNA
Médecine Générale
Rue 65 N°53, 2^{ème} Etg. Passage Prince
Ettaâouine H. Hassani Casablanca
Tél.. 0522.90.98.07

DIOURI AYADI Nouzha
Diplômée d'Université de Bruxelles
02, Bd Oum Rabia - El Oulf
Casablanca
Tél: 0522.90.17.15 - Casa
0522.90.98.07

زنقة 65، رقم 53. الطابق الثاني - م默برانس - التعاون - الحي الحسني - الدار البيضاء - هاتف العيادة : 05 22 90 98 07
Rue 65 - N° 53, 2^{ème} Etage - Passage Prince - Ettaâouine - Hay Hassani - Casablanca - Tél. Cabinet : 05 22 90 98 07

En cas d'Urgences : 06 64 04 38 25 في حالة الاستعجال :

LOT : 20081
SER : 02/23
PPV : 82,00 DH

ZENITH Pharma
AMM N° 556/17 DMP/21/NRQ



6 118001 271214

PPV : 283,00 DH

PPU: 190DH
Lot: AA0299003
EXP: 06/2022

LOT 191740
EXP 07/2022
PPV 52.80 DH

LOT 201157
EXP 04/2023
PPV 52.80 DH